



Certificat

Certificate

PRODUITS SPECIAUX DESTINES AUX CONSTRUCTIONS EN BETON HYDRAULIQUE

Admission à la marque NF
Certificat N° 49-3/2-01 du 27.11.18

Reconduction de la marque NF
Certificat N° 49-3/2-05 du 01.01.23

PRB
16 rue de la Tour
CS10018
85150 LES ACHARDS

Usine : **LES ACHARDS**

La société est autorisée à apposer la marque NF-PRODUITS SPECIAUX DESTINES AUX CONSTRUCTIONS EN BETON HYDRAULIQUE (NF030), en application des Règles générales de la marque NF et du Référentiel de Certification NF030 en vigueur pour le produit suivant :

Description du produit admis à la marque NF	
Marque commerciale	Référence commerciale
PRB TP REPAR R4	Produit de réparation structurale - Type CC - Classe R4
	Surface d'application verticale Support humide Teneur en eau nominale : 20% Compatibilité thermique selon NF EN 13687-1

Ce certificat atteste que ce produit est conforme à la norme EN 1504-3 : 2006 et aux exigences supplémentaires, après évaluation par AFNOR Certification tel que spécifié dans le Référentiel de Certification NF030.

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat est émis au vu des résultats de contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme d'inspection et les essais réalisés en laboratoire extérieur.

Ce droit d'usage est accordé pour une durée de deux ans à compter du présent certificat, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF et au Référentiel de Certification NF030.

Directeur Général
Julien NIZRI



Dossier suivi par : Sophie DAMERVAL - AFNOR Certification - 01 41 62 63 05
Copies : Philippe TOUZÉ (Université Gustave Eiffel) - Auditeurs de la marque NF